



# LETTRE

## DES BIENFAITEURS DE LA FONDATION DES MONASTÈRES

### L'AMITIÉ MONASTIQUE À L'ŒUVRE

## ÉDITORIAL

Chers amis des monastères,

**A** lors que nous travaillons au bilan 2023, nous pouvons déjà vous annoncer que vous avez été plus de 31 600 donateurs à nous avoir fait confiance, soit 700 de plus qu'en 2022. **MERCI pour votre générosité et merci à tant d'entre vous pour votre fidélité !**

Au dernier trimestre, nous avons vu arriver beaucoup de demandes d'aide liées à l'augmentation du prix de l'énergie et dont cette *Lettre* se fait l'écho : problèmes de trésorerie suite au paiement de factures, développement de l'autonomie énergétique... et ce sujet de préoccupation est toujours bien présent dans les dossiers qui nous sont présentés en 2024. **Si cette situation perdure, nous redoutons que certaines communautés ne puissent se lancer dans les travaux programmés** dont elles auraient besoin et, pour celles au budget plus précaire, qu'elles se privent de chauffage.

Malgré ces inquiétudes, nous entamons 2024 avec **confiance, confiance en votre fidélité et en votre amitié pour les communautés.**

**Bon Carême à tous !**

*Madeleine*  
Madeleine Tantardini  
Directeur



## CARÊME 2024



**Le carême, c'est redécouvrir la joie du don, la joie de donner et de se donner !**

À travers les trois conseils traditionnels du jeûne, du partage et de la prière, **le carême est bien plus, infiniment plus qu'une simple pratique ascétique.**

Il s'agit en fait d'une ouverture à l'autre, l'autre dans sa surprenante altérité. Loin d'être une quête de perfection personnelle, **le carême est en effet une manière de réveiller**, de cultiver l'attention à ce qui n'est pas moi. En taillant dans nos satisfactions personnelles, ce temps privilégié qui précède la Passion et la Pâque devient ainsi une invitation à sortir de nos habitudes **pour redécouvrir le mystère de l'autre, et du Tout-Autre !**

**Dom Guillaume Jedrzejczak**, président de la Fondation

### IFI 2024 : soutenez les monastères

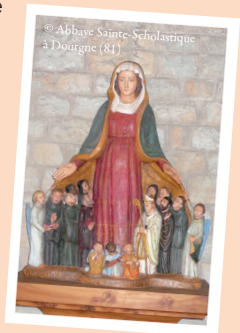
Si vous êtes assujetti à l'Impôt sur la fortune immobilière (IFI), vos dons à la Fondation des Monastères **vous ouvrent droit aux déductions fiscales en vigueur.**

**Attention :** vos dons doivent impérativement parvenir à la Fondation **AVANT** la date limite de déclaration (à consulter dans le courant d'avril sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)).

### Des nouvelles de Terre Sainte

**Vous avez été nombreux à envoyer un message d'amitié** et de soutien aux communautés en Terre Sainte, **MERCI !**

Merci aussi pour vos dons qui ont été les bienvenus dans cette période où les pèlerinages et le tourisme sont à l'arrêt quasi-total. « *Merci de toute votre délicatesse. Ainsi, nous allons entrer en Carême avec tous ces bons messages dans le cœur et la prière, en lien avec chacun !* », nous a répondu une soeur.



### La Revue de la Fondation

En ce début d'année 2024, la revue présente une abbaye comtoise, héritière de l'esprit de Cîteaux. Fondée au 12<sup>e</sup> siècle, au carrefour des actuels départements du Jura, de la Haute-Saône et du Doubs, **rendue forte par les vents parfois contraires de l'histoire, l'abbaye d'Acéy**, qui a accueilli le Conseil d'administration de la Fondation en octobre 2023, réserve bien des surprises, de son abbatale aux verrières conçues par le tandem Ricardon-Parot à son activité d'électrolyse très singulière...

**À découvrir !**

**Abonnement en ligne :**

[fondationdesmonasteres.org](https://fondationdesmonasteres.org),  
rubriques :

LA FONDATION, puis

Nos Publications, puis Revue.

**Par courrier :** cochez la case sur le bon de soutien.



## LE VIN DES MOINES DE LÉRINS

L'île Saint-Honorat est une petite île de 42 hectares, dont 10 hectares cultivables bordés d'oliviers multiséculaires comme des vieillards. Des 8 hectares de vignes qui avaient couvert l'île depuis un siècle, il ne restait qu'un hectare et demi pour la consommation courante et le vin de messe. Le reste avait été reconverti en champs de lavande, plus facile à travailler, mais bien insuffisant pour faire vivre une communauté qui avait vu affluer de nouvelles forces vives.



Nous étions au début des années 1990. Un nouveau souffle économique s'imposait. J'étais jeune profès temporaire et ne savais pas encore à quelle sauce on allait me manger. Un jour l'abbé me convoqua :

- Tu sais, le chapitre a réfléchi et on a décidé de relancer le vignoble... Et on a pensé à toi, avec aussi frère Isidore.
- Ah bon ! Mais je n'ai jamais fait de vendanges de ma vie !
- Tu apprendras.

## Ainsi dit, ainsi fait.

Le projet avait germé avec le conseil d'amis de l'abbaye exploitant eux-mêmes un domaine dans le Var et d'autres connaissances. Le vin des moines ! Le vin de Cannes !

L'abbaye avait déjà laissé sa palme sur le blason de la ville jusqu'à l'incontournable festival, alors quelle aubaine pour les belles tables de la Croisette !

Mais s'il faut se faire un nom pour une place en ce monde, combien plus encore dans le milieu du vin où il faut savoir convaincre et séduire. Le projet était ambitieux, si l'affaire devait être rentable il fallait viser vers le haut de gamme.

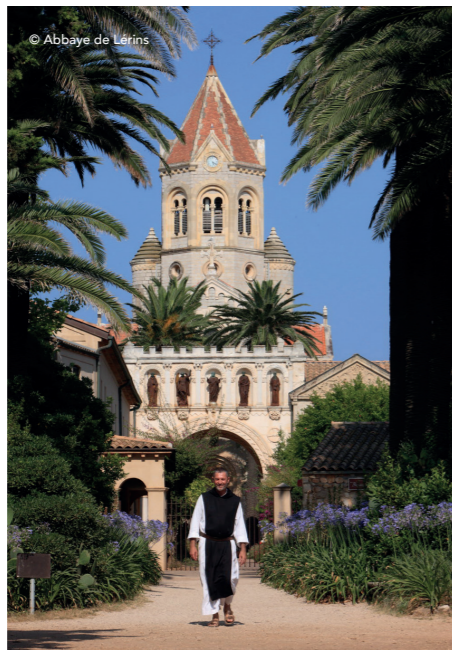
Nous apprîmes vite que l'image ne suffisait pas, mettre du prix dans une bouteille voulait dire en retour, typicité, qualité et notoriété.

## De liens en liens

Le pouvoir de la vigne et du vin est d'être facteurs de liens.

Dès que le projet perça les murs de l'abbaye, un ancien vigneron à la retraite qui s'ennuyait du métier se présenta, prêt à prodiguer conseils et mettre la main à la pâte. Il nous fit connaître un œnologue curieux de cet étrange vignoble en devenir sur une île peuplée de moines - ignorants en la matière par surcroît. Premier objectif, rechercher une singularité et exit le rosé ! Laissons-le à la Provence.

Ce sera du blanc et du rouge. De liens en liens le projet prospéra et nous pûmes restructurer le vignoble de 8 hectares. Trouvèrent racine Chardonnay, Clairette, Syrah, Viognier et Mourvèdre.



Par un autre lien arriva un coup de cœur, déraisonnable si l'on en croit les viticulteurs de la région. Un de nos amis, bourguignon, joua sur la corde sensible et nous persuada qu'en tant que cisterciens nous ne pouvions faire l'impasse du Pinot Noir, si ce n'est par raison au moins par gratitude pour nos ancêtres moines de Cîteaux. Et pour finir une touche provençale, le Rolle. Au final 3 hectares de blanc et 5 hectares de rouge, pour une production moyenne de 30 000 bouteilles déclinées en sept cuvées.

## L'art de profiler

Nous comprenons pourquoi la vigne dans la Bible symbolise la vie d'un homme, il faut du temps. Le retour sur investissement est loin d'être immédiat. Il faut apprendre humblement et comprendre comment vit tout cela. Cultiver c'est comprendre son milieu, le cépage, les sols, l'environnement.

Le profil du vin est un art d'adaptation. Il faut définir un objectif qui concentre à la fois un mode de culture et une éthique. Il faut un objectif commercial, jeu difficile de communication et d'images, surtout sur la 'Côte d'Azur'. Nous avons poursuivi une politique de préservation de l'environnement. Nous avons débuté en culture raisonnée pour finir en culture bio, nous avons obtenu la certification tant pour la vigne que pour le vin.

## Excellence et charité

Le prix de nos vins ne s'explique pas que par leur qualité, mais le prix de revient élevé. Une île isolée implique une autonomie de fonctionnement, de la plantation à l'expédition. Le domaine viticole est mené par des employés sous la supervision de certains frères.

Le vin, le travail, c'est aussi le partage, le souci des nécessiteux : nous avons un petit clos, le « clos de la charité », dont la vente du produit nous permet de financer des associations caritatives.

Frère Marie

Abbaye de Lérins - www.abbayedelerins.com

Article publié en juillet 2019 dans Les Amis des Monastères n° 199, Moines et Moniales artistes et créateurs, sentir et goûter la Création



**ÉNERGIE : aide à la trésorerie suite à l'explosion des factures, Visitation de Caen**

**60 000 € accordés**

« Je me permets de vous solliciter pour nous aider avec nos factures de gaz. Début 2023, nous avons dû partir sur un nouveau contrat, le précédent ayant pris fin. Mais avec la guerre en Ukraine, les prix ont triplé ! Nous pensions pouvoir assumer et avons fait très attention à nos dépenses (cuisine, chauffage) mais en regardant tous ces chiffres, cela nous dépasse et nous venons vers vous », sr Marie-Cécile, prieure.



La communauté a été fondée en 1627, cinq ans seulement après la mort de St François de Sales qui avait établi l'Ordre pour « donner à Dieu des filles d'oraison si intérieures qu'elles soient trouvées dignes de l'adorer en esprit et en vérité ». D'abord installée à Dol, elle est transférée à Caen en 1631. **À la révolution, le monastère est confisqué mais la communauté se reforme** au début du 19<sup>e</sup> siècle et acquiert le terrain où sont construits les bâtiments actuels.



La Visitation de Caen est connue pour avoir accueilli Léonie Martin (Sr Françoise-Thérèse) troisième fille de Louis et Zélie Martin et sœur de la Petite Thérèse. Imprégnée de spiritualité salésienne, elle adopte immédiatement la *Petite Voie* de sainteté de sa sœur Thérèse et fait de l'humilité sa vertu préférée.

Son histoire touche de plus en plus de cœurs car Léonie a connu bien des difficultés, des traumatismes et des échecs. Sans doute a-t-elle été **profondément marquée par la mort, à cinq ans, de sa petite sœur Hélène** avec qui elle avait seulement un an d'écart. Puis, elle souffre pendant plusieurs mois de la maltraitance de la servante jusqu'à ce que sa sœur Marie ne s'en rende compte. Considérée comme une enfant difficile - **l'obéissance lui étant pratiquement inconnue** - jugée intellectuellement lente, elle est cependant reconnue pour son bon cœur et sa belle voix. Elle connaît un premier échec vocationnel chez les clarisses, puis un second à la visitation.

**Thérèse vient alors à son secours** : « après ma mort, je ferai rentrer Léonie à la Visitation et elle y restera », ce qui a été effectivement le cas. Entrée de nouveau en 1899, elle y meurt le 17 juin 1941. Devant l'affluence des pèlerins, des courriers et des demandes d'intercession et à la demande de plusieurs prêtres, la communauté a demandé l'ouverture de sa cause de béatification en 2015.



**ÉNERGIE : installation de panneaux solaires à l'abbaye de Donezan**

« Venue de l'abbaye de Fontgombault, une communauté de moines bénédictins de la Congrégation de Solesmes s'implante en 2007 dans le Donezan, dans les Pyrénées ariégeoises, à 1350 mètres d'altitude à la recherche d'une plus grande solitude.



Après des débuts dans un habitat sommaire, la communauté s'installe dans le monastère provisoire en bois. Un troupeau de vaches tarentaises vient rejoindre les premiers frères dès avril 2007.

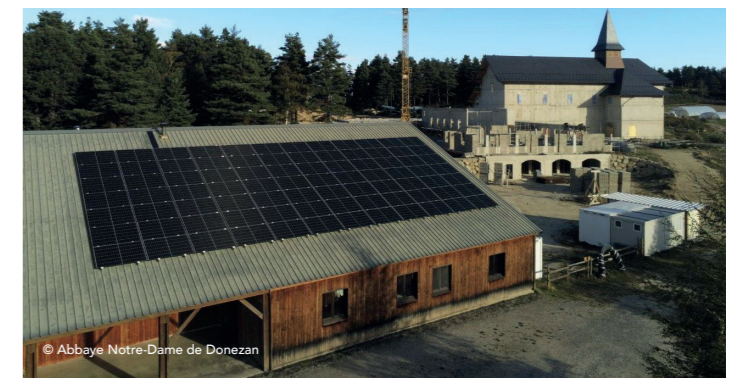
Par leur bon lait transformé en tommes des Pyrénées, elles assurent la subsistance de la communauté. **À cette activité d'élevage et de fabrication fromagère, s'ajoutent peu à peu de petits artisanats : fabrication de confiture, de pain d'épices, d'huiles essentielles, de rempaillage de chaises, de reliure. Et pour la nourriture quotidienne, un potager, un verger, et même une petite vigne.**

**Le but de cette laborieuse solitude, n'est pas d'abord le travail de la terre, mais le service du Seigneur et de Notre-Dame par l'office liturgique à l'école de la Règle de saint Benoît. Vie cachée, vie laborieuse, dans le silence et la prière pour l'Église et le monde entier**, expliquent les frères.



**Aujourd'hui, pour diminuer au maximum les charges énergétiques de l'abbaye malgré l'augmentation de l'électricité, cette communauté de 17 frères s'équipe en panneaux solaires.**

**Grâce à vous, la Fondation des Monastères a participé à ce projet à hauteur de 56 700 €. MERCI !**

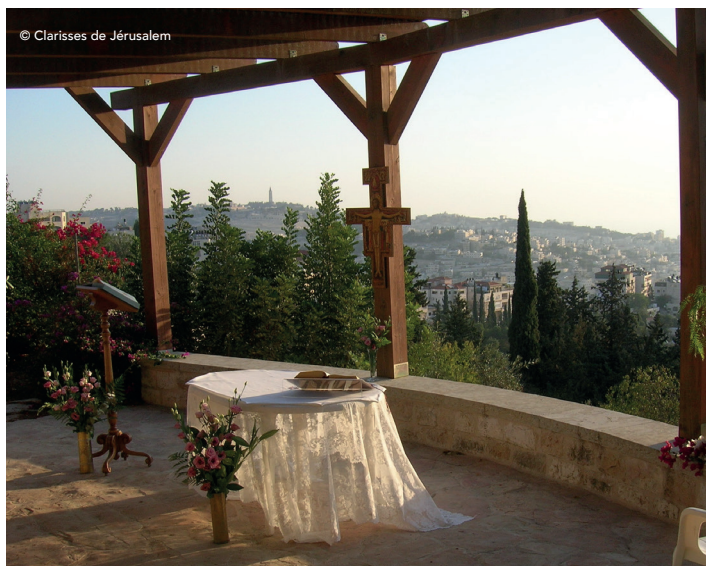


## ÉNERGIE : installation de panneaux solaires pour six communautés de Terre Sainte

La crise sanitaire a eu de très lourdes conséquences pour les communautés présentes en Terre Sainte dont la mission principale est l'accueil des pèlerins et des touristes sur les lieux bibliques et évangéliques. Il leur a fallu puiser dans leurs maigres réserves en 2020 et 2021 lorsque tout était à l'arrêt.

Réduire les charges et anticiper les prochaines crises pour pouvoir les traverser plus sereinement, est devenu depuis lors un enjeu économique majeur pour ces communautés : « parmi les charges courantes, les frais énergétiques sont particulièrement lourds, nous vivons dans un des pays où le coût de l'électricité est l'un des plus élevé de la région ».

Plusieurs communautés, accompagnées par le Patriarcat de Jérusalem, se sont regroupées l'été dernier pour travailler à l'acquisition de panneaux solaires. Ce projet dépassant leurs ressources, les communautés ont fait appel à plusieurs organismes pour les aider dans le financement. En septembre dernier, la Fondation a participé à hauteur de 122 300 € répartis entre six communautés. Ce projet arrive au bon moment car la guerre, qui a éclaté en octobre dernier, a comme incidence pour les communautés un nouvel arrêt des pèlerinages et du tourisme.



## AIDE SOCIALE : aide au paiement des cotisations sociales pour 18 communautés

412 700 € accordés au Bureau de septembre

Vous ne le savez peut-être pas, mais l'aide au paiement des cotisations sociales obligatoires est la mission initiale de la Fondation des Monastères. L'accueil d'une novice, le décès d'une sœur, la perte d'une minoration de cotisation (accordée par la caisse des cultes) peuvent bousculer l'équilibre financier des communautés.

« À la joie d'accueillir de nouvelles vocations correspond la responsabilité d'apporter à chacune ce dont elle a besoin »,  
soutien accordé : 25 000 €.

« L'arrivée de nouveaux frères entraîne une augmentation des cotisations qui ne sont pas compensées par les retraites des frères les plus anciens. De plus, la question du coût de l'énergie pèse sur notre budget »,  
20 000 € accordés.

« Nous avons actuellement dix sœurs au noviciat et d'autres jeunes filles ont prévu de rentrer dans l'année »,  
soutien accordé : 50 000 €.

« Nos ressources sont modestes et nous avons actuellement deux jeunes sœurs professes temporaires en formation et une postulante. De plus, les jeunes professes solennelles ont des temps pour approfondir leur formation et ne sont donc pas à temps plein dans le rythme de travail communautaire »,  
15 000 € accordés.

« Nous avons eu la joie d'une entrée courant janvier et nous en attendons une autre dans l'année »,  
12 000 € accordés.

« Nos efforts pour nous assumer économiquement nous ont fait passer au-dessus du seuil qui nous permettrait de bénéficier des minorations de cotisation », 6 000 € accordés.

### Comment aider ?

**DON EN LIGNE, VIREMENT OU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE :** rendez vous sur notre site internet [fondationdesmonasteres.org](http://fondationdesmonasteres.org)

**PAR CHÈQUE :** ordre du chèque « Fondation des Monastères »

**LEGS ET DONATIONS :** demandez la brochure par le bon de soutien joint ou à [legsetdonations@fondationdesmonasteres.org](mailto:legsetdonations@fondationdesmonasteres.org)

Vos dons sont déductibles de l'IR ou de l'IFI, selon votre choix et, pour les dons des entreprises, de l'IS.

Merci pour votre soutien et pour votre générosité !



### Avantages fiscaux

66 % de votre don sont déductibles de l'Impôt sur le revenu ou 75 % sont déductibles de l'Impôt sur la fortune immobilière ou, pour les entreprises, 60 % sont déductibles de l'Impôt sur les sociétés.

Un reçu fiscal est systématiquement envoyé sauf demande contraire de votre part.

Lettre des bienfaiteurs de la Fondation des Monastères

Éditeur : Fondation des Monastères, fondation reconnue d'utilité publique - 14 rue Brunel - 75017 Paris - Directeur de la publication : Dom Guillaume Jedrzejczak  
Maquette : Claudine Sauvinet - Imprimé en France - ISSN 2681 - 501X

Fondation des Monastères - 14 rue Brunel - 75017 Paris

01 45 31 02 02 - [fdm@fondationdesmonasteres.org](mailto:fdm@fondationdesmonasteres.org) - [fondationdesmonasteres.org](http://fondationdesmonasteres.org)